

# PLU

- Plan Local d'Urbanisme -

COMMUNAUTE DE  
COMMUNES DU

**SOULTZERLAND**

HOFFEN, KEFFENACH, MEMMELSHOFFEN, RETSCHWILLER,  
SCHOENENBOURG, SOULTZ-SOUS-FORETS, SURBOURG

COMMUNE DE

**KEFFENACH**

**Liste des servitudes d'utilité publique**

ELABORATION  
APPROBATION



VU POUR ETRE ANNEXE  
A LA DELIBERATION DU

23 JAN. 2012

A HOHWILLER  
LE

24 JAN. 2012

LE PRÉSIDENT

Charles GRAF



E560PEA01



O.T.E. ingénierie

OMNIUM TECHNIQUE EUROPÉEN

1 rue de la Lisière

BP 40110

F - 67403 ILLKIRCH CEDEX

Tel. 03 88 67 55 55 - Fax 03 88 66 70 80



Studio d'Architecture  
Urbanisme et d'Urbanisme

Frey-Gobyn  
ARCHITECTES  
URBANISTES

11, rue de la Lisière  
67403 Illkirch Cedex  
Tel. 03 88 67 55 55 - Fax 03 88 66 70 80

SERVITUDES RELATIVES A L'UTILISATION DE CERTAINES RESSOURCES ET EQUIPEMENTS	N° codifié des servitudes		NOM OFFICIEL DE LA SERVITUDE	Textes législatifs et réglementaires permettant d'instituer la servitude	Actes instituant la servitude	Collectivité publique ou service responsable de la servitude
	Code alpha- numérique	Catégories de (*)				
Energie		II				
Electricité et Gaz		IIA				
	14	IIAa1 Electricité	Périmètres de servitude autour d'une ligne aérienne d'électricité et d'une canalisation de gaz (électricité)  <u>Lignes électriques exploitées par Electricité de Strasbourg :</u>  - ligne 63 kv Altenstadt – Preuschoff (C351)	Article 12 et 12 bis de la loi du 15 juin 1906 modifiée Article 298 de la loi de finances du 13 juillet 1925 Article 35 de la loi n° 46.628 du 8 avril 1946 modifiée Article 25 du décret n° 64.481 du 23 janvier 1964		Direction Régionale de l'Industrie, de la Recherche et de l'Environnement 1, rue Pierre Montet 67082 STRASBOURG Cedex  Electricité de Strasbourg 26, boulevard du Président Wilson 67953 STRASBOURG Cedex 9

	N° codifié des servitudes		NOM OFFICIEL DE LA SERVITUDE	Textes législatifs et réglementaires permettant d'instituer la servitude	Actes instituant la servitude	Collectivité publique ou service responsable de la servitude
	Code alpha-numérique	Catégories de (*) servitudes				
Communications		IID				
Réseau routier		IIDd				
	EL7	IIDd3a	Servitudes attachées à l'alignement des voies nationales, départementales ou communales  <u>C.D. 170</u>	Décret n° 62.1245 du 20 octobre 1962 Code de la voirie routière Articles L 112-1 à L 112-7	Décision de 1952	Conseil Général du Bas-Rhin Service des Routes Hôtel du Département Place du Quartier Blanc 67964 Strasbourg Cedex 9
Circulation aérienne		IIDe				
	T7	IIDe4	Servitudes établies à l'extérieur des zones de dégagement  ( <u>Servitudes établies à l'extérieur des zones de dégagement concernant des installations particulières applicables à tous les P.O.S. sauf si les dispositions de la servitude IIDe1 sont plus restrictives</u> )	Code de l'Aviation Civile Articles R.244-1 et D 244-1 à D 244-4		Direction Départementale de l'Équipement Bases Aériennes Quartier de l'Aéroport 67960 ENTZHEIM

	N° codifié des servitudes		NOM OFFICIEL DE LA SERVITUDE	Textes législatifs et réglementaires permettant d'instituer la servitude	Actes instituant la servitude	Collectivité publique ou service responsable de la servitude
	Code alpha-numérique	Catégories de (*) servitudes				
Télécommunications	PT1	IIE IIE1	Servitude de protection des centres de réception radioélectrique contre les perturbations électromagnétiques  <u>Centre radioélectrique de DRACHENBRONN - Langenberg :</u>  - zone de protection radioélectrique de l'LOT n°2 (3000 mètres de rayon)	Code des Postes et des communications électroniques Articles L.57 à L.62-1 Articles R.27 à R.39	Décret du 12 mai 1981	Direction Départementale de l'Équipement Bases Aériennes Quartier de l'Aéroport 67960 ENTZHEIM